

La Recherche Généalogique en Charente.

Publication de l'Association
Généalogique de la Charente

N° 146 Juin 2014

Sommaire :

PH. PIAUD - Edito.....	01
J. VRIET – Trouvé sur le registre paroissial de Lézignac-sur-Goire.....	02
G. DEXET – Du lys à la rose : lignées agnatiques du XVII ^e au XX ^e siècle en Charente	03
P. BOULANGER – Les baptêmes dans la paroisse St Barthélemy de Confolens	07
PH. PIAUD – Mouthiers - hier et aujourd'hui – 2 ^e Partie	11
B. BORDIER & C. RIMBAUD - Les de BARBEZIERES.....	23
F. BOUFFANET - La famille Ravon de St-Amant de Boixe.....	39
Ascendance & Compléments	48
Nouvelles de l'AGC et d'ailleurs	54
Lu pour Vous	55
Publications	56

-o-

Prix au numéro : 8 euros

(+ Éventuellement frais d'envoi)

-o-

Ce numéro a été réalisé par
La Commission Bulletin

J. CHEVALLIER, Ph. PIAUD, B. VEILLON,
J-C. MIGNON, P. FREBOT.

Avec la collaboration de J. VRIET

(Questions... et réponses)

B. LERISSON
(Lu pour Vous)

-o-

Directeur de la publication : **P. FREBOT**

Dépôt légal Mai 2014

ISSN : 0761 – 7453

IMPRIMERIE VALANTIN.G

407 704 865 00028

16340 L'Isle-d'Espagnac

Quelles limites pour le bénévolat ?

Sur le forum et lors de nos permanences, beaucoup de nos adhérents nous interpellent sur l'état d'avancement des dépouillements, tant pour l'Etat Civil, les registres paroissiaux que pour les contrats de mariage. A l'heure d'internet, on pense pouvoir tout obtenir tout de suite. Il est vrai que la consultation d'arbres tentaculaires sur GENEANET attise forcément les envies du généalogiste néophyte. Mais il faut rappeler deux choses : d'abord, ces arbres aux « dix mille noms » n'ont pas toujours été constitués avec une très grande rigueur, leurs sources s'avérant parfois très incertaines. D'autre part, on oublie le nombre quasi incalculable d'heures nécessaires pour relier toutes ces personnes vivantes et disparues entre elles. Pourtant, osons ce calcul ! Je propose un modeste exemple à partir de mes propres dépouillements. J'ai relevé 12 ans de baptêmes et sépultures pour la paroisse de Guimps, apportant par la même occasion des compléments aux mariages qui avaient déjà été dépouillés. La saisie des informations sur NIMEGUE m'a demandé en moyenne 5 à 6 heures de travail par année dépouillée. Ainsi, pour relever 100 ans d'une paroisse de taille moyenne, il faudrait donc 500 à 600 heures de travail, soit 3 à 4 mois de travail à temps plein ! J'ai aussi dépouillé plusieurs dizaines de liasses de notaires. Pour une liasse comportant une vingtaine de contrats de mariage, j'ai évalué le temps de dépouillement de ces mariages à 7 heures environ : cela comprend le relevé sur papier des principales informations généalogiques portées sur les contrats, en incluant les témoins et le report de la saisie sur NIMEGUE. Le rajout des témoins aux relevés fait perdre beaucoup de temps mais il s'avère très précieux en généalogie. Ainsi, quand on veut dépouiller de la sorte 100 liasses de notaires, on passe encore 700 heures ! En définitive, chacun pourra comprendre pourquoi l'avancement de nos relevés est aussi lent, malgré un grand nombre de bénévoles.

Quand ces dépouillements sont terminés, ils sont rapidement intégrés dans notre base de données ; les membres de l'AGC peuvent alors consulter des relevés qui ont requis force sueur, évidemment sans aucune contrepartie, puisqu'il s'agit de bénévolat. Après quelques clics de souris, on peut profiter de ce travail de fourni. Récemment, les administrateurs de l'AGC ont décidé de plafonner les demandes sur la base pour ce qui concerne les naissances et les décès ; on pouvait craindre, en effet, qu'une bonne part de notre base se trouve ainsi rapidement en libre accès, sur GENEANET ou tout autre site. Comment aurait-on pu justifier les cotisations de nos adhérents pour obtenir un service devenu inutile ? Même si nos dépouilleurs travaillent gratuitement, l'AGC a des frais de fonctionnement et il nous semble normal de mettre quelques garde-fous pour éviter un pillage de nos données patiemment acquises au prix de milliers d'heures de travail !

Philippe PIAUD, « accessoirement » bénévole de l'AGC